

# Pourquoi l'efficacité est importante dans la réponse à la pandémie de COVID-19



Partenariat des OSCCO  
pour l'efficacité du développement

La crise induite par la COVID-19 expose progressivement les failles du système de développement dominant, basé sur le marché et étroitement centré sur la croissance économique. Des décennies de déréglementation et de privatisation ont réduit la capacité des pays en développement à atténuer les effets socio-économiques négatifs de la pandémie. Partout dans le monde, nous entendons constamment des références à une « nouvelle normalité » qui définirait de nouveaux paramètres pour notre mode de vie au milieu de la crise. Les discours sur la « nouvelle normalité » semblent remettre en question les politiques de développement menées par les marchés et créer ainsi des opportunités pour d'autres approches centrées sur les personnes. Pourtant, les discussions actuelles au sein de la communauté internationale ne semblent proposer que de nouvelles versions des mêmes anciennes politiques qui sauvent les entreprises au lieu des communautés dans le besoin et qui donnent la priorité aux intérêts commerciaux plutôt qu'au bien-être des personnes vivant dans la pauvreté. La crise provoquée par la propagation de la COVID-19 exacerbe les défis auxquels la communauté du développement était déjà confrontée. Elle a un impact sur tous les ODD et peut gravement compromettre leur réalisation. Si les nouvelles approches restent basées sur le statu quo, elles ne seront pas d'une grande aide pour faire des progrès dans la réalisation des ODD dans le contexte de la « nouvelle normalité ».

Il semble y avoir un large consensus sur la nécessité de faire des droits humains un élément central de la réponse et de la guérison de la pandémie. Nous avons entendu dire à maintes reprises que la réponse à la COVID-19 doit être aussi efficace que possible afin de maximiser l'impact des ressources disponibles, qui sont très susceptibles d'être insuffisantes par rapport aux besoins réels. Cette idée est reprise dans l'appel du Secrétaire général de l'ONU en faveur d'une réponse inclusive et efficace à la pandémie de COVID-19, qui souligne la nécessité de veiller à ce que les populations les plus vulnérables soient mises au premier plan.<sup>1</sup> Le Conseil de l'UE, dans ses conclusions les plus importantes sur la pandémie, rappelle que les partenaires internationaux de développement devraient s'aligner sur les pays partenaires et s'aligner sur leurs plans d'intervention<sup>2</sup>. La déclaration la plus récente du PMCED<sup>3</sup> est un exemple remarquable de ce positionnement, tout comme la déclaration du POED sur ce même sujet<sup>4</sup>.

Il est temps d'observer plus attentivement et, au moins, d'expliquer, les arguments selon lesquels l'efficacité<sup>5</sup> est importante pour apporter une réponse durable et viable à la pandémie. Du point de vue du POED, il est également très important de tenir compte de l'engagement à ne laisser personne de côté en raison de ses implications évidentes en termes d'efficacité (attention portée sur les résultats et/ou les partenariats inclusifs) et de réalisation des droits humains. Par conséquent, le POED propose ci-dessous une liste d'examen de la réalité, pour discussion avec tous les acteurs concernés.

## Appropriation

**Pays partenaires moteurs de la réponse à la pandémie.** Les donateurs devraient aligner leurs plans sur les réalités de terrain, telles que décrites grâce aux instruments nationaux de diagnostic, de planification et de budgétisation. Cela assurerait une plus grande cohérence de la réponse à la

1 <https://www.un.org/en/coronavirus/un-secretary-general>

2 <https://www.consilium.europa.eu/media/44347/team-europe-ccs-200608.pdf>

3 [http://effectivecooperation.org/wp-content/uploads/2020/05/COVID-19\\_Pandemic\\_and\\_New\\_Work\\_Programme-GPE-DC\\_Co-Chairs\\_Statement-ENG.pdf](http://effectivecooperation.org/wp-content/uploads/2020/05/COVID-19_Pandemic_and_New_Work_Programme-GPE-DC_Co-Chairs_Statement-ENG.pdf)

4 [https://c419de57-e749-4591-9016-5feb763746da.filesusr.com/ugd/9f29ee\\_416e63eebead4f8b971457b095d8432f.pdf](https://c419de57-e749-4591-9016-5feb763746da.filesusr.com/ugd/9f29ee_416e63eebead4f8b971457b095d8432f.pdf)

5 En ce qui concerne le programme de l'efficacité, nous nous référons aux Principes de Busan (2019) et au cadre de suivi correspondant, ainsi qu'à l'entreprise inachevée des engagements pris lors de la Déclaration de Paris (2005)

COVID-19 avec les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et de développement à long terme. La participation des OSC dans les pays en développement doit être renforcée afin d'accroître l'appropriation démocratique *locale* des politiques et stratégies relatives à la COVID-19. L'appropriation peut être améliorée par :

**L'alignement et l'utilisation des systèmes nationaux pour financer la réponse à la Covid-19.** Le facteur temps est crucial dans le cadre de la réponse à la pandémie. Dans cette optique, on s'attend à ce que les donateurs utilisent les systèmes nationaux comme option par défaut plutôt que les modalités de projet qui pourraient être plus longues à mettre en place, et parce que le soutien aux pays partenaires pourrait arriver trop tard. Les meilleures pratiques peuvent comprendre l'utilisation de systèmes de diagnostic nationaux chaque fois qu'ils sont disponibles et l'accélération de la mise en œuvre du soutien budgétaire (général ou sectoriel). L'utilisation de l'aide aux programmes – comme dans le cas de l'aide budgétaire – améliorera également l'examen par les parlements nationaux et d'autres acteurs non exécutifs, dont les OSC. Les stratégies politiques nationales doivent être coordonnées avec les autorités et secteurs locaux afin d'assurer la cohérence et la réactivité aux réalités locales.

**La prévisibilité : financement fiable et ponctuel.** L'une des leçons tirées des précédentes crises mondiales est le fait qu'il existe un écart entre les engagements pris et les décaissements réels de la communauté des donateurs, ce qui entrave les efforts des gouvernements partenaires pour planifier leur réponse et sape la confiance entre les acteurs. Par conséquent, la réponse à la pandémie de COVID-19 devrait relever ce défi dès le début, y compris en ce qui concerne le chargement frontal qui doit couvrir les besoins financiers pluriannuels.

**L'harmonisation : coordination des donateurs sur la réponse à la COVID-19.** Lorsque les donateurs ne coordonnent pas leur aide, les bénéficiaires doivent être plus nombreux à gérer plusieurs donateurs. En surchargeant les systèmes de bénéficiaires déjà confrontés à des contraintes capacitaires, la fragmentation de l'aide peut saper l'efficacité de la réponse à la COVID-19 et nuire à la capacité des pays partenaires et des OSC de fournir des services opportuns en réponse à la pandémie. Les donateurs doivent coordonner leurs actions, simplifier les procédures et partager l'information pour éviter les doubles emplois. Ils doivent également assurer la coordination de leur aide humanitaire et de leur aide au développement en vue d'une réponse plus holistique à la pandémie.

## Partenariats inclusifs

### **Renforcement de la participation de la société civile dans le cadre de la réponse à la COVID-19.**

Toutes les parties prenantes devraient écouter les communautés qui subissent le plus durement les conséquences de la pandémie, celles qui sont, dans la plupart des cas, déjà les plus exclues et qui risquent aujourd'hui d'être encore plus marginalisées. En outre, le recours à la distanciation sociale pour atténuer l'impact de la pandémie ne doit pas être instrumentalisé pour réduire au silence ou criminaliser les critiques ou opinions dissidentes. Les OSC jouent un rôle crucial dans l'intervention en cas de pandémie (par la prestation des services, le suivi, le plaidoyer, etc.) et ont besoin d'un environnement favorable à l'exécution efficace de leur travail.

## Transparence et responsabilité

**Disponibilité des mécanismes de suivi et de recours.** Les mécanismes nationaux de suivi devraient être améliorés ou mis en place pour surveiller l'intégrité et la transparence de la réponse à la COVID-19. La participation à ces mécanismes doit être inclusive et comprendre des groupes de la société civile pour soutenir la transparence et la responsabilisation des gouvernements et des détenteurs d'obligations. Les mécanismes de règlement des griefs doivent également être accessibles au grand public.

**La responsabilité ne peut être assurée que lorsqu'elle est fondée sur la transparence : la clarté dans l'allocation et le décaissement du financement lié à la COVID-19.** L'accès en temps opportun à des informations complètes et ventilées sur les engagements des donateurs en matière de réponse à la pandémie est crucial sur différents plans, y compris pour une meilleure responsabilisation mutuelle au fil du temps et une plus grande capacité de planification de la part des pays partenaires. En outre, l'accès rapide à l'information permettra une évaluation rapide des ressources supplémentaires disponibles et, par conséquent, du risque de détournement de ces fonds au détriment d'autres secteurs et pays antérieurement prioritaires.

**Accès à des informations rapides, fiables et complètes sur la situation et la réponse apportée à la COVID-19.** Les mécanismes nationaux doivent mettre en place des mesures concrètes pour fournir des informations rapides et précises à toutes les parties prenantes au développement et au public en général sur la propagation de la pandémie, ainsi que sur la situation d'intervention. Les détenteurs d'obligations doivent veiller à ce que leur base de connaissances inclue des informations provenant du terrain, en prenant un soin particulier à refléter les réalités des secteurs les plus marginalisés de la société. Les mécanismes visant à vérifier l'exactitude de ces informations, telles que les évaluations multipartites, devraient être soutenus et mis en place.

Attention  
portée sur  
les résultats

**La réponse à la COVID-19 au-delà de l'aide humanitaire : résoudre les faiblesses structurelles révélées par la pandémie.** Les partenaires de développement et les détenteurs d'obligations doivent être responsables des résultats de leur réponse à la COVID-19. Il doit y avoir des cadres de travail transparents, mesurables et limités dans le temps pour évaluer les progrès et les résultats. L'attention portée sur les résultats devrait non seulement mettre l'accent sur l'optimisation des ressources, mais aussi reconnaître et chercher à remédier aux faiblesses structurelles (p. ex. manque d'accès à des soins de santé abordables, au travail décent, etc.) mises en lumière par la pandémie.

Ne laisser  
personne  
de côté

**Atteindre et dépasser les objectifs d'aide.** Les chiffres récents de l'APD montrent qu'elle est en baisse en pourcentage du RNB, et que l'APD pour les PMA ne correspond qu'à un faible pourcentage de l'APD des donateurs. L'aide de tous les donateurs du CAD ne représentait que 0,30% du RNB en 2019, bien en deçà de l'objectif de 0,7 % des Nations Unies<sup>6</sup>. La communauté internationale devrait respecter et dépasser les engagements internationaux en matière d'APD, en quantité et en qualité, pour faire face à l'impact immédiat et à long terme de la pandémie de COVID-19. Le soutien aux pays dans le besoin, en particulier aux PMA, devrait être renforcé.

**Accès à l'aide pour les personnes vulnérables et marginalisées.** Les détenteurs d'obligations doivent veiller à ce que les secours et services déployés en réponse à la pandémie soient garantis et fournis en priorité aux secteurs pauvres et vulnérables, y compris les migrants, les réfugiés, les peuples autochtones, les paysans, les travailleurs informels, etc. Les politiques et stratégies nationales de réponse à la COVID-19 doivent être sensibles au genre et tenir compte des effets aigus de la pandémie sur les femmes et les filles.

**Les droits humains au cœur de la réponse à la pandémie.** L'approche fondée sur les droits humains est essentielle pour assurer la protection et le soutien aux droits et au bien-être des femmes, des peuples autochtones, des jeunes et des enfants, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des communautés rurales et d'autres secteurs vulnérables. Des systèmes de responsabilisation rigoureux doivent être mis en place pour s'assurer que les mesures prises en réponse à la COVID-19 sont conformes aux lois et normes relatives aux droits humains, en particulier en ce qui concerne les instruments relatifs aux droits des femmes, et l'utilisation d'approches fondées sur le genre et les droits humains.

**Solidarité : plus de subventions au lieu de prêts.** L'aide fournie sous forme de prêts accroît les vulnérabilités liées à la dette des pays en développement. Elle limite également leur capacité de ressources pour faire face à la pandémie en raison du service de la dette. L'aide et le financement d'urgence fournis par les donateurs pour aider les pays pauvres à faire face à la pandémie devraient prendre la forme de subventions plutôt que de prêts.

**Additionnalité : fonds distincts et supplémentaires pour la réponse à la COVID-19.** L'aide au développement est une ressource indispensable pour lutter contre la pauvreté dans les pays en développement, y compris pour renforcer les systèmes de santé. Les donateurs doivent éviter de détourner les ressources de l'aide au pays en développement, notamment dans des secteurs critiques comme la santé, au profit du soutien aux dépenses des pays donateurs eux-mêmes. L'aide doit être fournie aux pays dans le besoin pour les aider dans leur réponse à la COVID-19. Ces ressources doivent être supplémentaires et distinctes de l'APD.

6 D'après les chiffres préliminaires sur l'APD 2019, du CAD de l'OCDE : <https://www.oecd.org/dac/financing-sustainable-development/development-finance-data/ODA-2019-detailed-summary.pdf>